



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 2 DECEMBRE 2024**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine

EXCUSES : WARY Grégory donne pouvoir à Samuel GESTRAUD

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Louis GRIMAULT

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2024-67 DU 02-12

RH : SUPPRESSION DE POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'agent cuisinier a demandé sa mutation 01/09/2024.

Le comité social territorial a été saisi pour la suppression du poste d'adjoint technique territorial le 14/10/2024, un avis défavorable avait été donné. Il a été réétudié le 04/11/2024, le collège des représentants des collectivités a émis un avis favorable, le collège des représentants du personnel a émis un avis défavorable. Cet avis est seulement consultatif.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de supprimer le poste d'adjoint technique territorial à temps complet créé par délibération du 03/07/2023, n° DCM2023-44.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal approuve la suppression du poste d'adjoint technique territorial.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

**Secrétaire de Séance
Jean-Louis GRIMAULT**

Etriché, le 3 décembre 2024

**Le Maire
David LAGLEYZE**

